



BSV GRANDES CULTURES N ° 2 3 16 JUILLET 2025

rédigé par Etienne BARBARIT- Chambre d'agriculture des Pays de la Loire



ACTUALITÉS

Maïs

Stade 10 feuilles à floraison + 15 jours.

Pyrale: fin du vol dans la région. Sésamie: très peu de captures (uniquement en Vendée), rien au nord Loire.

A surveiller

Adventice: Datura Ravageur: quelques organismes réglementés à surveiller

URSEURS DE RISQUE

Maïs

Pyrales:

Sésamies: Sud Loire:



VISTONS METEO

Tableau des prévisions températures et précipitations :



Données issues de : 环 Weather Measures

Temps plus nuageux avec des températures qui remontent ce vendredi avec une évolution orageuse possible. De la pluie pour la fin de semaine et le week-end.

Accéder au site de la Surveillance

L'échophyto ligérien

Retrouver les actualités

d'Écophyto en Pays de la Loire

Biologique du Territoire en cliquant ici





ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution:

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations :

observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé 1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

> https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/ innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques -dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vousgratuitement-aux-bsv/









Réseau d'observation

24 parcelles sont renseignées cette semaine sur Vigicultures avec la répartition suivante :

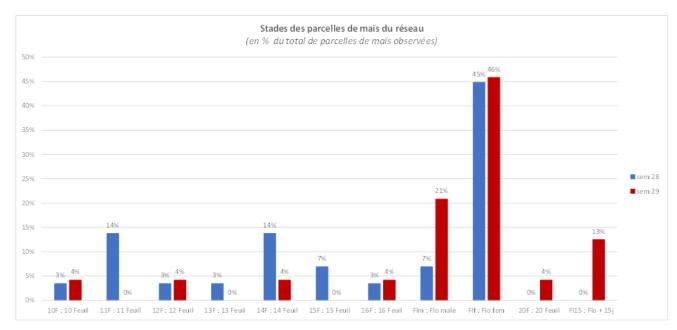
➤ 1 en Loire-Atlantique, 5 en Sarthe, 12 en Vendée, 5 en Mayenne et 1 en Maine-et-Loire.

Stade phénologique et état des cultures

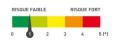
Les parcelles du réseau sont entre les stades **10 feuilles et floraison + 15 jours.** Les stades restent hétérogènes avec des petits gabarits pour les derniers semés.

A noter: avec les conditions sèches le maïs perd rapidement des feuilles. A moins d'avoir marqué un étage foliaire (en coupant partiellement une feuille, par exemple la 10ème), il n'est pas possible de connaître le nombre de feuilles déjà sortie car celles du bas ont disparues. Certaines notations indiquent toujours un stade à 10 feuilles du maïs alors que l'on peut être proche de la sortie du panicule mâle. Généralement, la sortie du panicule se fait avec un stade du maïs à 15-20 feuilles sorties.

La pluie des prochains jours va faire du bien dans les parcelles. Au nord de la Loire, les températures ne dépassant pas 30°C avec de l'humidité vont être favorables pour les parcelles en période de floraison. Au sud de la région, les fortes températures des dernières semaines ont pu provoquer des problèmes de fécondation.



Pyrales



Sur les 23 parcelles renseignées avec un piège à phéromones, 21 sont négatives et 2 sont positives avec un total de 3 pyrales piégées. Fin de vol généralisé pour l'ensemble des départements. Un second vol est possible au cours des prochaines semaines. La surveillance reste de mise. Quelques dégâts sont observés en végétation (1 %).

Sur les 2 parcelles renseignées avec un piège lumineux, toutes sont négatives.



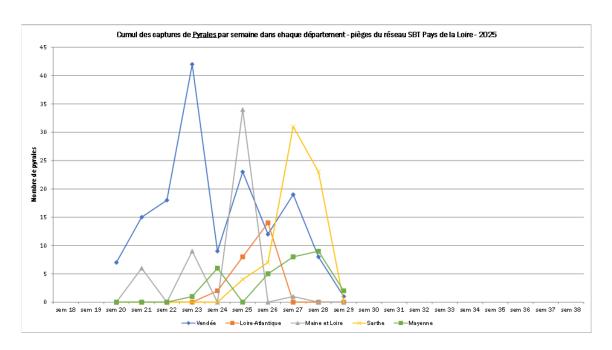




• Pyrales (suite)



observation	code_inse	lib_commune	sem 29
Pyrale nb adultes piège lumineux	85127	LONGEVILLE-SUR-MER	0
	85157	MOUTIERS-SUR-LE-LAY	0
Pyrale nb papillons piège phéromone	44182	SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF	0
	49178	LOIRÉ	0
	53007	ARGENTRÉ	0
	53073	CONGRIER	0
	53075	COSMES	0
	53112	LE HAM	2
	53137	LOIRON-RUILLÉ	0
	72115	DISSAY-SOUS-COURCILLON	0
	72130	FAY	0
J	72202	MONHOUDOU	0
1	72223	NOYEN-SUR-SARTHE	0
	85065	CHAVAGNES-EN-PAILLERS	1
	85076	CUGAND-LA-BERNARDIÈRE	0
- 1 2 · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	85127	LONGEVILLE-SUR-MER	0
	85153	MOUCHAMPS	0
	85157	MOUTIERS-SUR-LE-LAY	0
CAPDL	85243	BREM-SUR-MER	0
Pyrale	85400	Sainte-Gemme la plaine	0
,	85410	Thouarsais	0
	85450	Champagné les marais	0
	85580	Marans	0
Total général			3





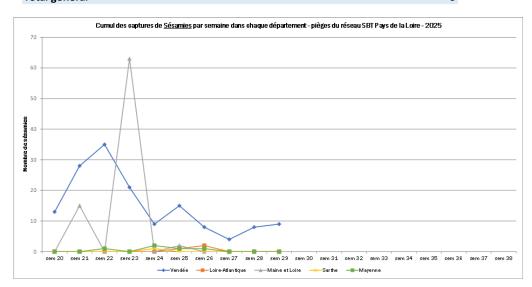


Sésamies



Sur les 22 parcelles renseignées avec un piège à phéromones, 20 sont négatives et 2 sont positives avec un total de 9 sésamies piégées. Sur les 2 parcelles renseignées avec un piège lumineux, toutes sont négatives.

observation	code_inse	lib_commune	sem 29
Sésamie nb adultes piège lumineux	85157	MOUTIERS-SUR-LE-LAY	0
	85127	LONGEVILLE-SUR-MER	0
Sésamie nb papillons piège phéromone	44182	SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF	0
	49178	LOIRÉ	0
	53007	ARGENTRÉ	0
	53075	COSMES	0
	53112	LE HAM	0
	53137	LOIRON-RUILLÉ	0
	72115	DISSAY-SOUS-COURCILLON	0
	72130	FAY	0
	72202	MONHOUDOU	0
	72223	NOYEN-SUR-SARTHE	0
	85065	CHAVAGNES-EN-PAILLERS	3
	85076	CUGAND-LA-BERNARDIÈRE	0
	85127	LONGEVILLE-SUR-MER	0
	85153	MOUCHAMPS	6
	85157	MOUTIERS-SUR-LE-LAY	0
	85243	BREM-SUR-MER	0
	85400	Sainte-Gemme la plaine	0
	85410	Thouarsais	0
	85450	Champagné les marais	0
	85580	Marans	0
Total général			9



Le pic de vol sésamie semble dépassé pour la Vendée mais quelques captures sont toujours réalisées. Dans les autres départements, aucune capture cette semaine.



Lors de vos observations en parcelle de maïs, utilisez la **fiche de reconnaissances** « <u>Pyrales et sésamies »</u>.

En savoir plus sur la gestion des foreurs









Pucerons

Les conditions climatiques vont être un **peu moins favorables** aux vols de pucerons et aux auxiliaires. Les auxiliaires (chrysopes renseignés sur une parcelle) peuvent permettre la régularisation des pucerons afin de ne pas atteindre le seuil de risque.

Cette semaine des pucerons **Sitobion avenae** sont signalés sur 1 parcelle en Mayenne avec 1 à 10 pucerons par plante en moyenne et sur une parcelle en Vendée avec 11 à 50 pucerons/plante en moyenne.

Des pucerons *Metopolophium dirhodum* sont signalés sur 1 parcelle en Mayenne avec 1 à 10 pucerons /plante en moyenne et sur une parcelle en Vendée avec 11 à 50 pucerons /plante en moyenne

Des cicadelles vertes sont également signalées sur une parcelle en Sarthe et une autre en Vendée.

Des auxiliaires sont aussi observés dans plusieurs parcelles du réseau : pucerons parasités, chrysopes, syrphes et coccinelles.

Dynamique des populations de pucerons entre les céréales à paille et le maïs



Rhopalosiphum padi, Sitobion avenae et Metopolophium dirhodum sont les 3 principales espèces de pucerons que l'on retrouve sur maïs et sur les céréales à paille. Voici quelques éléments pour comprendre comment ces populations passent d'une culture à une autre.

Metopolophium dirhodum: ces pucerons colonisent les céréales à paille en mai-juin où ils se multiplient sur les feuilles, puis ils migrent vers les parcelles de maïs très tôt (de début à mi-juin) en faisant ainsi l'espèce la fréquente et la plus nombreuse en début de culture du maïs.

Sitobion avenae: à la fin de l'hiver, les œufs pondus sur les chaumes de graminées en automne éclosent et donnent naissance à des individus aptères. Les individus ailés apparaissent ensuite et colonisent les céréales à paille. Lorsque celles-ci arrivent en fin de cycle (stade grain pâteux) ou que les populations deviennent importantes, ils migrent vers des graminées encore vertes, notamment le maïs, pour former de nouvelles colonies.

Rhopalosiphum padi: en mai-juin, un 1er vol a lieu de l'hôte primaire vers les céréales à paille. En juin-juillet, un 2e vol a lieu vers les cultures qui sont en pleine croissance à cette période comme le maïs. Lorsque le maïs arrive en fin de cycle (septembre-octobre), un 3e vol a lieu vers les céréales à paille qui viennent d'être semées.

Source INRA et Arvalis-Institut du végétal

Pucerons	Caractéristiques	Période de risque	Seuils de nuisibilité
Metopolophium dirhodum	Puceron vert (ou jaune) avec une bande longitudinale foncée Cornicules (*) et antennes claires	3 feuilles à 10 feuilles	Avant 3-4 feuilles : 5 pucerons/plante De 4 à 6 feuilles : 10 pucerons/plante De 6 à 8 feuilles : 20 à 50 pucerons/plante Après 8-10 feuilles : 100 pucerons/plante
Sitobion avenae	Puceron vert à rouge, également présent sur épis des céréales Cornicules (*) et antennes noires	3 feuilles à 10 feuilles Début juillet à début août	500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) Avant la sortie des soies : présence miellat sur les feuilles au-dessus de l'épi
Rhopalosiphum padi	Puceron vert foncé avec des taches rougeâtres à l'insertion des cornicules (*) Forme globuleuse également présent sur épis des céréales	Début juillet à début août (possible dès 5- 6 feuilles)	En présence de peu d'auxiliaires, le seuil sera atteint dès que les populations se développeront avec peu de mortalité

* cornicule = tubes pairs portés sur le dos

Période de risque

De 3 feuilles jusqu'à floraison

Seuil indicatif de risque

Il est fonction de l'espèce de puceron





• Chrysomèle des racines du maïs

6 pièges seront positionnés sur juillet et août sur la région afin de surveiller ce ravageur.

La chrysomèle du maïs (Diabrotica virgifera) est un petit coléoptère qui pond en été dans les champs de maïs. Ce sont les larves qui vont occasionner les dégâts l'année suivante en dévorant les racines du maïs.

Il s'agit d'un insecte de 5 à 7mm de long originaire du continent américain qui a été introduit accidentellement en Europe de l'Est. Les premières détections en France remontent à 2002. Depuis les populations augmentent principalement en Alsace et Rhône-Alpes.

Depuis 2017, la chrysomèle est présente en Poitou-Charentes mais l'insecte n'a jamais été détecté en Pays de la Loire.

Un réseau de pièges est suivi cette année encore dans la région jusqu'à fin août.

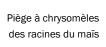
Consultez le webinaire d'Arvalis consacré à la chrysomèle du maïs ici.



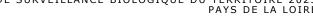




Chrysomèles des racines du maïs et dégâts sur feuille des adultes











BIODIVERSITE UTILE DANS LES PARCELLES

Auxiliaires actuellement observés dans les parcelles



Œuf de chrysope sur un petit fil



Larve de chrysope



Chrysope adulte

Pour en savoir plus ▶



Notes nationales

Consultez l'ensemble des fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :































Certains <u>organismes nuisibles</u>, <u>actuellement non présents en France</u> sont surveillés afin qu'en cas d'observation sur le territoire, la première détection soit suffisamment précoce pour que des mesures de lutte puissent être déployées avec une rapidité suffisante pour permettre leur éradication.

Quelques-uns des organismes à surveiller :



<u>Le faux carpocapse.</u> est un papillon dont les larves peuvent s'attaquer aux maïs, haricots et pois ainsi qu'aux arbres fruitiers. Il n'est pas présent en France ni en Europe mais la surveillance est de mise pour éviter son implantation.

La <u>noctuelle des soies du maïs</u> est un papillon dont les larves peuvent s'attaquer aux maïs. Il n'est pas présent en France ni en Europe mais la surveillance est de mise pour éviter son implantation.





<u>Le scarabée japonais</u> est un coléoptère capable de s'attaquer à un grand nombre de cultures dont le maïs, la luzerne, le soja, le trèfle et les prairies. En Europe, il a été détecté en Italie. **Il a été détecté en France début juillet dans le Grand Est. La vigilance est de mise.**

La <u>légionnaire d'automne</u> est une noctuelle originaire d'Amérique du Nord pouvant s'attaquer à la culture de maïs ainsi qu'à plus de 300 autres espèces végétales. Son introduction en Europe est due au transport de marchandises depuis l'Afrique où elle est bien implantée. Sur maïs, la larve, s'attaque au feuillage et en cas de forte infestation les épis peuvent aussi être touchés.





Les <u>chrysomèles Diabrotica sp.</u> sont des coléoptères dont les larves s'attaquent aux racines des maïs. Les adultes peuvent provoquer des dégâts au niveau des feuilles. NB: *Diabrotica virgifera virgifera* est déjà présente en France. Les quatre espèces à gauche ne sont pas présentes en France à l'heure actuelle.

En cas de détection ou suspicion de présence, chacun est légalement tenu de prévenir sans délai la DRAAF-SRAL ou Polleniz qui réaliseront alors les vérifications nécessaires. Pour en savoir plus...











Le datura (*Datura stramonium*) est une adventice toxique fréquente en milieu agricole. Il est important de bien la connaître pour mieux la gérer. Pour en savoir plus, consultez la note nationale Datura en cliquant sur l'image ci-dessous.



Note nationale BSV



Datura stramoine Datura stramonium

Taxonomie

Nom scientifique actuel: Datura stramonium L., 1753.

Classe : Dicotylédones – Ordre : Solanales. Famille : Solanaceae.

Genre: Datura - Espèce: stramonium - Code OEPP: [DATST].

Noms vernaculaires : Pomme épineuse, chasse taupes, herbe des sorciers.



D'autre espèces de Datura peuvent également être observées. Pour en savoir plus :

"Stramoine épineuse, Datura ferox L.",

"Le genre Datura (solanaceae) en France",

"Stramoine commune, Datura stramonium L.",

"Datura de Wright, Datura wrightii Regel".

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

·

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2025 PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Etienne BARBARIT - CAPDL - bsv-gc@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia

Observateurs: Agriculteurs, Agrial, Arvalis, CAVAC, CAPDL, GEVES, Hautbois SAS, Pelé Agri-Conseil, Soufflet.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.



